

REGLEMENT PARTICULIER
DU TRIAL DES NATIONS FÉMININ FIM

PUBLICATION

Le Moto Club Lazzate organise le Trial des Nations Féminin FIM, au nom de la Federazione Motociclistica Italiana (FMI). La manifestation se déroulera conformément au Code Sportif de la FIM, à ses Annexes, au présent Règlement Particulier, ainsi qu'à tout autre réglementation finale, approuvée par le Jury. La manifestation doit respecter le Code de l'Environnement de la FIM.

La manifestation aura lieu le samedi 19 septembre 2009 à Darfo Boario Terme, Italie.

No IMN : 312/01

ACCES

Aéroport le plus proche : BERGAMO ORIO AL SERIO à : 51 km

Autoroute : A4 MILANO-VENEZIA Sortie : OSPITALETTO

Route nationale : SS510

Ville la plus proche : BRESCIA à km : 54

Organisateur :

Nom (Club) :	<u>MOTO CLUB LAZZATE</u>	Service d'hébergement :	<u>IL MONTICOLO VACANZE</u>
Adresse :	<u>TRENTO TRIESTE, 15</u>	Adresse :	<u>MANIFATTURA, 17</u>
N° tél.:	<u>0039 0296720762</u>	N° tél.:	<u>0039 0364536254</u>
N° fax :	<u>0039 0296720762</u>	N° fax :	<u>0039 0364531592</u>
E-mail :	<u>cleme05@virgilio.it</u>	E-mail :	<u>info@ilmonticolovacanze.it</u>

Secrétariat de la manifestation :

Adresse : ROMOLO GLASSI, 30 DARFO BOARIO

N° de tél. : 0364 534342

N° de fax : 0364 536545

E-mail : cleme05@virgilio.it

1. INSCRIPTIONS

Les inscriptions des équipes doivent être rédigées par chaque FMN sur le formulaire officiel d'engagement qui doit être retourné au secrétariat de la FIM.

Les inscriptions doivent être reçues avant le 19 août 2009.

2. CONTRÔLE TECHNIQUE ET ENREGISTREMENT

Les contrôles administratif et technique auront lieu le jeudi 17 septembre entre 18h00 et 19h00.

Chaque machine doit être conforme aux dispositions légales de circulation routière du pays où elle est immatriculée; elle doit également correspondre aux exigences des Règlements Technique de la FIM, ainsi qu'à l'Art. 055.8.1. Les pièces seront marquées conformément à l'Art. 055.8.4. Le contrôle du niveau sonore sera effectué conformément à l'Art. 055.8.3.

Lors du contrôle administratif, tous les coureurs devront présenter leur licence Internationale valable pour la manifestation.

Lors du contrôle technique, les coureurs devront présenter les documents administratifs de leur motorcycle et un casque, conforme aux normes FIM.

3. DOSSARDS

Les coureurs doivent porter le dossard fourni par la CTR.

Les noms des sponsors figurant sur les dossards officiels sont :

Sponsors de la manifestation : Comune di Lazzate

Les numéros de départ correspondra aux positions des équipes dans le classement du Trial des Nations Féminin FIM de l'année précédente.

4. ORDRE DE DEPART

L'ordre de départ sera décidé conformément à l'Art. 055.7.7.

Tous les membres d'une équipe auront la même heure de départ.

L'heure de départ de la dernière équipe sera à 11h00.

L'intervalle de départ entre les équipes sera de 3 minutes.

5. PARCOURS ET TEMPS

Le parcours comprend deux tours de 14 sections.

La longueur du parcours est de 7 km.

Le temps total alloué à chaque coureur pour le Trial sera approuvé par le Jury.

6. PARC DES COUREURS ET ENTRAÎNEMENTS

Le Parc des Coureurs sera ouvert à tous les coureurs à partir de mercredi 16 septembre, dès 09h00.

Tout coureur qui s'entraînera en-dehors de la zone d'entraînement prévue par l'organisateur ne sera pas autorisé à prendre le départ.

La zone d'entraînements sera ouverte à tous les coureurs à partir de mercredi 16 septembre, dès 14h00.

7. BUREAU ET REUNIONS DU JURY

Le lieu du bureau de la course sera à Centro Congressi et les réunions du Jury auront lieu à Secas, via Romolo Galassi 30.

La réunion avec les organisateurs et le Président du Jury et/ou le Représentant CTR aura lieu le mercredi 16 septembre à 20h00.

La première réunion du Jury aura lieu le jeudi avant la manifestation à 20h00.

8. PRIX

Des prix seront décernés à chaque membre et à la FMN des trois premières équipes.

9. CEREMONIE DE REMISES DES PRIX

La cérémonie de remise des prix aura lieu pendant la présentation des équipes du Trial des Nations FIM. Un podium pourra se faire dans la zone de départ dans les 15 minutes suivant l'arrivée de la dernière équipe.

10. INFORMATION COMPLEMENTAIRES

La présentation des équipes aura lieu le vendredi 18 septembre 18h30 à Terme di Boario, Piazzale delle Terme 3, Darfo Boario Terme.

- Une liste d'hôtels avec les lieux et les prix est annexée à ce Règlement Particulier.*
- Un plan est annexé indiquant les principales routes d'accès à la manifestation et le lieu exact du parc des coureurs.*

11. OFFICIELS

<i>Président du Jury :</i>	<u>Marc VAN DYCK</u>	<u>Licence FIM No : 2450</u>
<i>Membre du Jury CTR :</i>	<u>Anders MINKEN</u>	<u>Licence FIM No : 0810017</u>
<i>Membre du Jury FMNR :</i>	<u>Daniilo GALEAZZI</u>	<u>Licence FIM No : 2357</u>
<i>Directeur de Course :</i>	<u>Donato MONTI</u>	<u>Licence FIM No : 2730</u>
<i>Délégué Technique FIM:</i>	<u>André PAHUD</u>	<u>Licence FIM No : 7683</u>
<i>Délégué Médical FIM:</i>	<u>Dr Gonçalo SARMENTO</u>	<u>Licence FIM No : 3348</u>
<i>Délégué Environnement FIM:</i>	<u>Yves PRADEAU</u>	<u>Licence FIM No : 2350</u>
<i>Chef Commissaire Technique :</i>	<u>Gianfranco FERRETTI</u>	<u>FIM Licence No : 3525</u>
<i>Commissaire Environnement :</i>	<u>Federica TIBURZI</u>	<u>FIM Licence No : 4367</u>
<i>Chef Chronométrateur :</i>	<u>Armando BIANCHINI</u>	<u>Licence No : 6072</u>